

Arrêté n° 2023-509 **Portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2023-402 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 19 juillet 2023 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 19 juillet 2023,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent de maîtrise territorial est désormais établie comme suit, par ordre alphabétique et par spécialité :

(cf. Annexe jointe qui comporte 2 pages numérotées de 3 à 4)

Article 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

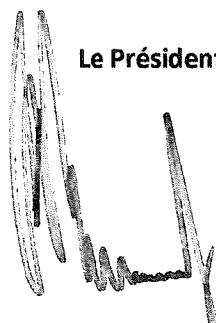
Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

Article 3 :

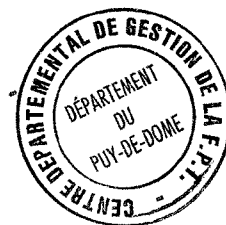
Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cce63.fr, et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le **13 NOV. 2023**

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publication par voie électronique le :

13 NOV. 2023

ANNEXE FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS INSCRITS SUR LA

Civilité	Nom	Nom Jeune-Femme	Prénom	Spécialité
Monsieur	AIHOUNZONON	AIHOUNZONON	Togbédji	Environnement, hygiène
Monsieur	BEGHINI	BEGHINI	Denis	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	BERNARD	BERNARD	Pierre	Environnement, hygiène
Monsieur	BOURNAS	BOURNAS	Philippe	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	CAVAILLES	CAVAILLES	Paul Henri	Environnement, hygiène
Monsieur	DEFOSSE		Jordan	Environnement, hygiène
Madame	DESGRANGES	DESGRANGES	Elisa	Environnement, hygiène
Madame	ESCORNE	ESCORNE	Coralie	Environnement, hygiène
Monsieur	FAVARD		Lorris	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	FAVARETTO	FAVARETTO	Alain	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	FLORET		Jacques	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	GIL CALATAYUD	GIL	José	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	GOMES	GOMES	Romain	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	GRATALOUP	GRATALOUP	Philippe	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	HERVE MATHIOT	HERVE	Nicolas	Environnement, hygiène
Monsieur	LAURENT	LAURENT	Antoine	Environnement, hygiène
Monsieur	LE BOURHIS	LE BOURHIS	Théo	Environnement, hygiène
Monsieur	LE CLECH	LE CLECH	Léo	Environnement, hygiène
Monsieur	MAZAL		Guillaume	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Madame	NAVARRÉ	NAVARRÉ	Mathilde	Environnement, hygiène
Monsieur	NEVEU	NEVEU	Mickael	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID : 063-286300140-20231113-AR_2023_509-AR

Monsieur	NEVEU	NEVEU	Pierrick	Environnement, hygiène
Monsieur	OLLIER	OLLIER	Jean-François	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	PROUVEUR	PROUVEUR	Jonathan	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	ROBERT	ROBERT	Sébastien	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	SECHER	SECHER	Ludovic	Environnement, hygiène
Monsieur	THOMAS	THOMAS	Mathieu	Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers
Monsieur	VIAL	VIAL	Guillaume	Environnement, hygiène